Lettre d'Ottawa

(Suite)

Les débats sur les faits de ce genre signalés comme ayant eu lieu dans les Provinces Maritimes, se terminèrent par une démonstration non moins complète de l'absolue fausseté des accusations portées.

LE CHEMIN DE FER DU DRUMMOND.

Maintenant que l'enquête sur le chemin de fer du Comté du Drummond est terminée il est intéressant de connaître exactement ce qui est résulté de cette campagne si violemment menée par les Conservateurs.

Le Sénat, l'on s'en souvient fut le point de départ de cette affaire ; il refusa de sanctionner les arrangements conclus par le Gouvernement. Alors au milieu d'applaudissements emphatiques il décida en grande pompe de nommer une commission pour instruire des faits.

Cette commission a siégé pendant deux sessions et n'a pas fait un seul pas en avant. En présence de cette inertie, Sir Wilfrid Laurier proposa de constituer un comité d'Enquête pris dans les Communes et ce comité a étudié la question toute entière en ses moindres détails.

Devant le Parlement les orateurs torys avaient insinué les plus odieuses accusations de corruption politique et de fraude ; les journaux torys s'étaient emparés de ces insinuations et les avaient transformées en accusations.

Quel camouflet plus sanglant, quelle dénégation plus humiliante pouvait être lancée à la tête des Conservateurs que ces paroles de Monsieur Lister, Président du Comité :

"Avant de clore notre enquête," dit-il, "je prie les membres du Comité de dire, si à leur avis, il reste aucune preuve à produire devant le Comité. Nous avons tous été péniblement émus par l'accusation de corruption au sujet de cette route, lancée dans les journaux et à la Chambre contre le Gouvernement en général, et contre certains membres en particulier."

Nous avons poussé notre enquête aussi loin que possible et nous n'avons eu à constater aucune preuve de corruption, et si mes amis de l'autre côté de la Chambre, les membres Conservateurs, ont la moindre preuve à produire à ce sujet je les prie de faire comparaître leurs témoins. Nous avons cité et examiné M. Haggart, il nous a déclaré avoir consenti à faire aboutir le chemin à Montréal et la seule différence constatée porte sur le prix payé pour le chemin de fer. En tout cela il ne peut être question de corruption.

M. Haggart.—C'est mon avis. Nous n'avons jamais parlé de corruption.

M. Lister.—La presse a porté cette accusation de corruption.

M. Powell.—Je n'ai jamais entendu pareille accusation à la Chambre.

NOTES.

La session touche à sa fin; il reste encore un certain nombre d'affaires courantes à règler, mais il ne semble pas qu'aucune question vienne réveiller l'intérêt de cette session. Un grand nombre de députés ont déjà regagné leurs comtés.

Une proposition a été faite pour accorder à William O'Gilvie, l'explorateur du Yukon, une gratification de $5,000 en reconnaissance des services rendus par lui au Dominion dans des conditions particulièrement pénibles, et tout le monde est tombé d'accord sur le bien fondé de cette récompense.

Des hommes comme Monsieur William O'Gilvie sont l'honneur du Canada.

Dire la vérité en face, c'est perdre l'amitié.

La Prohibition.

Dans le courant de cet été, le peuple canadien tout entier va être appelé à se prononcer sur cette question, la Prohibition, c'est-à-dire la défense absolue, de vendre, fabriquer, importer, débiter ou consommer aucune boisson alcoolique.

Si le peuple répond "oui" le Dominion n'aura plus le droit de posséder une seule bouteille de whisky.

Le peuple canadien ne sera plus qu'une immense famille de bactraciens, condamnée à l'eau sous toutes ses formes ; et l'absorption de cette eau bienfaisante sera si l'on en croit les apôtres de la Tempérance, la source de tous les biens et de toutes les vertus.

Certes, rien n'est plus respectable, ni plus digne de notre pleine approbation que la lutte contre l'ivrognerie.

L'alcoolisme est à coup sûr un fléau du siècle, c'est le démon inspirateur du crime, c'est la cause trop fréquente de toutes les catastrophes. Nous devons donc, prêter notre concours énergique à toute mesure dont le but est de le combattre, de le faire disparaître s'il se peut.

Mais, les apôtres de la Tempérance, font une étrange erreur s'ils se figurent faire disparaître l'ivrognerie au moyen de la Prohibition.

Sans m'occuper pour l'instant de ce qu'une pareille mesure comporte d'attentatoire à la liberté individuelle, de son caractère éminent vexatoire, je veux simplement prouver que l'on s'écarte entièrement du but qu'on se propose.

La Prohibition n'est point en effet une chose nouvelle. On l'a déjà mise en pratique au Canada et aux Etats, et partout l'on a été obligé de la supprimer, pour en revenir au régime d'antan.

C'est qu'en effet, l'existence de la Prohibition ne supprime point l'alcool, elle a pour seul résultat de le rendre plus cher, plus difficile à se le procurer et par là même de le faire plus alléchant pour le vice.

Le résultat de la Prohibition, le plus certain, a été de permettre à quelques audacieux de réaliser de jolies fortunes par la vente et la fabrication clandestines.

La Prohibition est sans effet sur les ivrognes, mais elle développe d'une façon terrible, l'hypocrisie.

La question est jugée depuis longtemps, pour tous les gens sincères, et le remède est pire que le mal.

Eve n'aurait peut-être jamais songé à mordre dans la pomme si Dieu ne le lui avait pas défendu.

MORALE :

La Prohibition est
une affreuse blague.

Une bevue malheureuse.

Le Conseil Municipal de Winnipeg a une singulière façon de comprendre les affaires, et il est fort à craindre que son incurie ne retombe en fin de compte sur les contribuables.

Voici les faits :

Le Conseil avait demandé des soumissions pour le contrat annuel à l'effet de fournir le bois nécessaire aux travaux de la ville. Messieurs Dick, Banning & Cie avaient fait application, suivant les règles ordinaires et y avaient joint un chèque au montant requis. Le 25 mai, ils recevaient avis officiel de la Municipalité leur notifiant l'acceptation de leur soumission, et dans la journée une note de l'ingénieur de la ville spécifiant la quantité requise immédiatement. Le 27, le Conseil de la ville leur faisait savoir que le contrat était annulé, prétendant une irrégularité dans les délais de publicité.

L'on peut s'étonner à bon droit de tels procédés, mais ce qui aggrave la question c'est la visite faite le 26 par M. Sprague à M. John M. Chisholm, avocat de MM. Dick et Banning, au cours de laquelle il aurait déclaré que si ces messieurs ne voulaient point lui abandonner la moitié de leur contrat, il le leur ferait retirer.

M. Sprague a-t-il donc un pouvoir supérieur au conseillers choisis par le peuple, et de quelle autorité tient-il pareille puissance? Il serait intéressant de le savoir ?

Alphabet du Mariage.

Le jour où l'on nous mari.....	A
Je m'en souvien; monsieur l'a..	B
Quand la messe fut commen...	C
Nous dit : Il faudra vous ai...	D
Madame, vous obéir..........	E
A votre époux, à votre che......	F
Puisqu'il ne pourra plus chan..	G
Pour éviter qu'il ne vous l'....	H
Ayez toujours l'air très gent...	I
Montrez un front pur qui rou..	J
Evitez tous les mauvais.......	K
C'est ainsi que toujours près d'..	L
Retenant son époux qui l'.....	M
Une femme évite sa..........	N
S'il lui tourne pourtant le d....	O
Et s'il se met à la trom.......	P
Qu'elle ne se croit pas vain....	Q
Qu'elle lui montre meilleur....	R
Et l'enchaîne par la tendr......	S
En lui voyant tant de bon......	T
Il en deviendra tout conf......	U
Son amour sera retrou.........	V
Le ménage aura le beau f......	X
En France comme en pay.....	Y
Il faut s'aider pour qu'on nous..	Z

Louis Cyr et Horace Barre.

Lonis Cyr a eu un grand succès dans toutes les villes des Etats-Unis ; il retourne à Montréal pour prendre une vacance d'une semaine ; les amis de Horace Barré veulent en profiter pour organiser une rencontre entre ces deux colosses. Ce sera une véritable lutte de géants. Horace Barré, sous la direction du fameux professeur Attila a développé sa force d'une manière considérable et a acquis beaucoup de science. Il est beaucoup plus fort que Sandow et a toute l'élégance de ce dernier ; de son côté, Cyr n'est pas resté inactif, il a beaucoup pratiqué, tout en suivant les conseils des meilleurs professeurs et sa force a considérablement augmenté.

Son nouveau truc consiste à tenir 2 éléphants pesant 3 tonnes chacun, de la même façon qu'il tenait les 2 chevaux ici. Il a été engagé pour la grande exposition de Paris, en 1900, uniquement pour ce tour de force.

Les amis d'Horace Barré disent que si Cyr exécute ce tour de force avec des éléphants qui ne sont pas dressés exprès pour ce truc, Barré se placera entre 2 locomotives allant en sens inverse et les immobilisera. Si ça continue dans les mêmes proportions, ils vont bientôt pouvoir faire comme Hercule qui soutint le ciel sur ses épaules pour soulager Atlas.

Ce qu'il y a de vrai et au dire des meilleurs sports de toute l'Amérique, ce sont les 2 plus forts hommes du monde entier. Mais quel est le plus fort des deux ? That is the question. Nous le verrons s'ils se rencontrent

ECHOS.

Un curieux pari a été fait à St-Séverin dernièrement. Il s'agissait de traîner un sleigh laissé sur le pont de l'église et contenant 2,000 livres de pesanteur. Nos hommes forts se mirent en lice et il fut convenu que le gagnant aurait $5 de récompense. C'est M. Eusèbe Crête, de la Côte St-Paul, qui eut l'honneur de la victoire. Il réussit à traîner le véhicule chargé de 13 hommes, le tout pesant 2,002 livres.

C'est le peuple hollandais qui a la spécialité d'être le plus enragé fumeur du monde. La consommation annuelle y est de cent onces par tête de fumeur. En Belgique, on compte 80 onces ; en Turquie, 70 onces ; aux Etats-Unis, 60 onces. La France, l'Alllemagne, l'Italie et l'Angleterre viennent ensuite avec une moyenne de 20 à 30 onces.

Le fameux "made in Germany," étiquette tant recherchée et si favorable à la marchandise, va perdre de sa valeur. Les Américains ont acheté un torpilleur de construction allemande, le "Somers," et, comme le p'tit navire de la chanson, ce torpilleur a le défaut de couler au fond de l'eau. Aucun marin ne veut, parait-il, se risquer sur ce panier.

Theatres, Concerts, Etc.

M. J. H. Hooper, le Manager de la Fanfare du Lieutenant Dan Godfrey, revient d'une tournée dans la Province et rapporte que partout l'on se prépare à venir entendre ces musiciens dont la réputation est universelle.

De Carmen, de Morden, du Portage-la-Prairie, de partout affluent les demandes de place.

Vendredi, une exposition horsligne de tous les trophées de la Fanfare, sera faite dans la vitrine de M. J. Robinson & Co.

AVIS.

Un accident nous oblige à remettre la suite de notre feuilleton à la semaine prochaine.



PAR T. T. SMITH.

Importante vente à l'encau de chevaux de la troupe, Samedi, 4 Juin, à 2.30 aux Dominion Stables, Marché à Foin.

En concordance avec les ordres du Capitain Williams, commandant l'escadron "B" Royal Canadien Dragoons, à Winnipeg.

Je vendrais, comme il est mentionné, sans aucune sorte de réserve, les chevaux de troupes suivants.

No. 3—"Bill," bai castrè, 15-3 haut, 11 ans.

No. 10—"Buckshot," bai castrè, 15-3½ haut, 7 ans.

No. 15—"Bertha," jument cai, 16 haut, 9 ans.

No. 17—"Blucher,' rouan castrè 16 haut, 11 ans.

No. 22—"Bismark," gris castrè, 15½ haut, 10 ans.

No. 40—"Bouncer," brun castrè, 15 haut, 11 ans.

Le chevaux à dessus constituent un lot superieur et le meilleur qui ait jamais été vendu par le departement ici, ce sont les chevaux des officiers et soldats envoyés au Yukon ils sont parfaitement dressés à la selle et à la voiture.

Termes de la vente—comptant.

T. T. SMITH,
Encanteur du gouvernement.
Bureau—489 Main St.